DÉLÉGATION DES PAYS DE L'ADOUR

https://paysdeladour.secours-catholique.org

Notre organisation

NOS EQUIPES

Dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques, le Secours Catholique se dénomme "Pays de l'Adour". La délégation compte 3 territoires géographiques et culturels forts : les Landes, le Béarn et le Pays Basque.

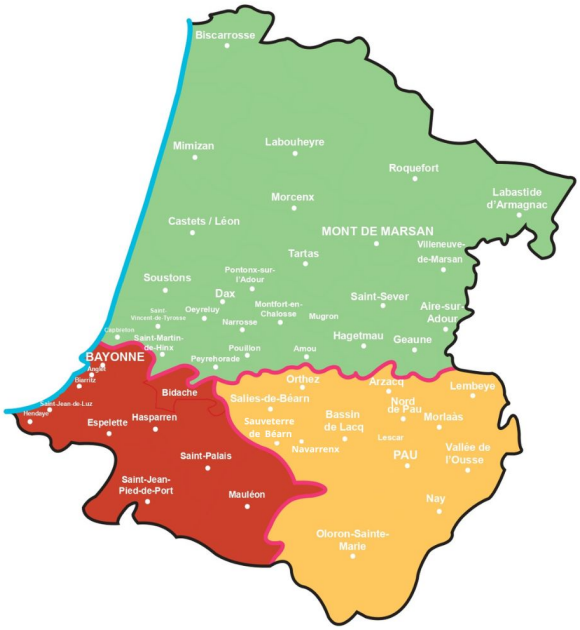

Les chiffres clés 2022 :

- **52** équipes locales et thématiques / **1 442** bénévoles
- Une soixantaine de lieux d'accueil du Secours Catholique (permanences d'accueil, ateliers, boutiques solidaires, jardins solidaires, épiceries sociales, etc…)
- **13 111** personnes rencontrées, accor

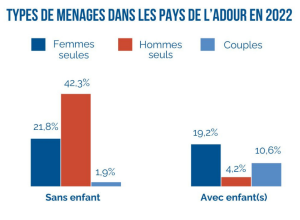

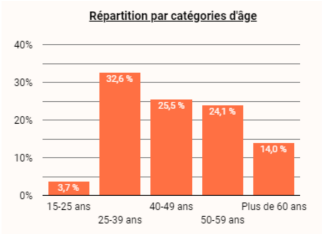

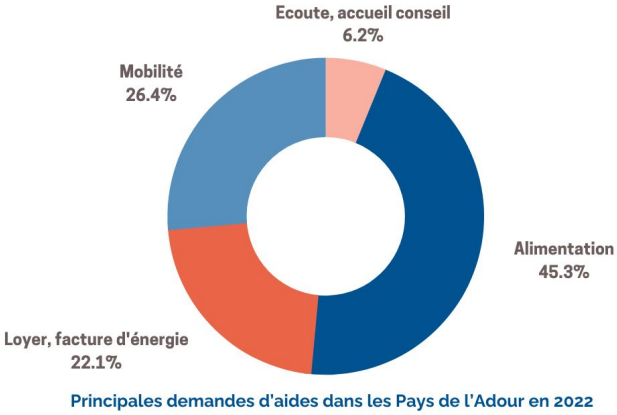

NOTRE GOUVERNANCE

Les équipes du Secours Catholique des Pays de l'Adour travaillent de façon autonome, leur action est coordonnée par un responsable ou un collectif de responsables. Elles sont soutenues dans leurs projets et leurs actions par /

- Des services : une commission des aides, une commission pour l'octroi des « microcrédits», un service Immobilier, un service communication, un service comptabilité, une équipe secrétariat

- Des acteurs de l'animation en territoires : salariés et bénévoles. Les animateurs des territoires sont entourés d'Équipes d'Animation Territoriale composées de bénévoles, chargés de dynamiser le territoire, de favoriser l'émergence de nouveaux projets et d'accompagner les équipes locales.

- Un Bureau composé de :
  - Un vice-président : Alain Lemaistre
  - Une vice-présidente, chargée des Landes : Eliane Lurbe
  - Un trésorier : vacant
  - Un aumônier : Bertrand Forcade
  - Le Délégué : Jeanne-Marie Boudant Chanliau

LE RÔLE DES EQUIPES D'ANIMATION TERRITORIALES (EAT)

Les EAT, depuis quand ?

Sur invitation du niveau national de notre association, **les Équipes d'Animation Territoriale (EAT)** sont apparues dans toutes les délégations, dont la nôtre, il y a une petite dizaine d'années, à la maille des 8 anciens territoires des Pays de l'Adour.

En 2021, la volonté du bureau de mettre en place, sur chacun des 3 territoires identitaires de notre délégation (Béarn, Landes, Pays Basque), une fonction forte d'animation, s'est traduite par la création sur chacun d'eux, d'une EAT composée de bénévoles et d'un.e ou deux animateur.rice.s.

Les EAT, kezako ?

Les EAT font partie des instances de gouvernance de la délégation. Elles ont reçu mission et délégations du bureau pour porter l'animation du territoire, autour de **deux dimensions centrales** :

- **soutenir l'existant** : être en lien, apporter son aide, encourager les acteurs engagés sur le territoire,
- **promouvoir l'émergent** : porter le souci de l'émergence de nouveaux projets et l'accueil de nouveaux acteurs.

Comment l'EAT est-elle en lien avec le bureau ?

L'EAT est en lien avec le bureau de la délégation pour toute **demande d'avis ou d'aide**, mais aussi pour **construire une approche commune** du soutien au réseau des acteurs.

Ce travail passionnant se vit lors des **Conseils d'Animation** qui ont lieu trois fois dans l'année et qui permettent aux membres des EAT et du bureau, d'approcher certains sujets de fonds, et d'aborder des questions qui se présentent au fil des mois avec les équipes.

Ainsi, un travail de fond sur la mission partagée du bureau et des EAT a été réalisé il y a quelques années et a donné une belle feuille de route commune à tous, acteurs de la gouvernance, sur leur mission commune, une mission d'amour qui se décline en 3 verbes : **permettre, reconnaître, sécuriser.**

Concrètement, ça veut dire quoi ?

Les EAT, comme le bureau, **portent le souci du commun** à notre association que sont, **notre projet associatif** et **les moyens communs** (moyens financiers, immobiliers etc...) ; ceux-ci éclairent les actions que les équipes décident de mettre en place pour et avec les personnes en situation de précarité.

Aussi, est-ce la raison pour laquelle l'accueil de tous les nouveaux bénévoles se fait avec au moins une animatrice et/ou un membre de l'EAT pour donner à comprendre aux nouveaux acteurs, l'étendue de notre projet associatif, au-delà des actions portées localement.

Le souci du commun, cela comprend également les moyens communs : nous sommes tous responsables des moyens engagés pour porter les projets du Secours Catholique.

Et c'est aussi la raison pour laquelle, bien que les membres des EAT, comme le bureau, ne soient pas plus responsables que les autres bénévoles, ils sont à même de rappeler à tous, que nos moyens ne sont pas illimités et que nous devons, collectivement, savoir les partager. **C'est pourquoi les EAT sont associées à la construction des budgets des équipes.**

Elles sont **au service de la vie des équipes locales** et sont invitées à aimer les acteurs du territoire en **leur permettant** de décider de nouveaux projets, de nouvelles initiatives. À ce titre, elles viennent en soutien aux équipes pour qu'elles puissent prendre des décisions les plus éclairées possible. Elles sont à votre service et sont une expression d'une gouvernance au plus près des équipes locales.

En reconnaissant les acteurs : ce volet est probablement le plus important et le plus exigeant qui passe par la reconnaissance de l'engagement individuel, mais aussi la reconnaissance de chaque équipe à prendre le plus de décisions les concernant.

Par ailleurs, l'EAT garantit le respect du cadre et des lignes rouges que sont notamment notre projet associatif, les règles budgétaires et nos projets d'équipe.

C'est la dimension "sécuriser". C'est pour cela qu'elle est quelquefois sollicitée ou intervient-elle pour rappeler la lumière de notre phare associatif sous laquelle chacune des équipes du territoire a pris la mer avec tel ou tel projet, telle ou telle initiative, telle ou telle action. **À ce titre, elle joue un rôle d'arbitre.**

Les EAT sont en lien avec les équipes et répondent aux demandes qu’elles formulent pour un avis avant prise de décision, ou une demande de soutien. Enfin, elles peuvent également porter des projets de territoire : ici, des paniers solidaires entre plusieurs équipes, là, un pèlerinage sur les chemins de St-Jacques.

Crédits photos : © Secours catholique